

ANNONCE DE BOURSE DE RECHERCHE "Réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique" (NELGA) au Burkina Faso

Objectifs du programme

L'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) est financé par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), à la demande du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), pour organiser des mesures de soutien au "Réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique (NELGA)".

NELGA est un partenariat de plus de 70 universités et institutions de recherche africaines de premier plan qui ont fait leurs preuves en matière d'éducation, de formation et de recherche sur la gouvernance foncière.

Les objectifs de NELGA sont les suivants :

- Améliorer les opportunités de formation et les programmes d'études sur la gouvernance foncière en Afrique;
- Promouvoir la recherche fondée sur la demande en matière de politique foncière;
- Mettre en relation les universitaires et les chercheurs à travers l'Afrique;
- Créer des données et des informations pour le suivi et l'évaluation des réformes de la politique foncière;
- Renforcer les liens entre les politiques et la recherche.

Le DAAD offre des bourses d'études sur le terrain au Burkina Faso.

Candidats éligibles

Nous invitons les membres du personnel ou les étudiants des institutions partenaires de NELGA ayant une formation en gouvernance foncière ou dans un domaine connexe à demander un financement pour les **bourses de recherche de NELGA**.

Les candidats doivent

- avoir obtenu au moins un premier diplôme universitaire (premier cycle) dans un établissement d'enseignement supérieur d'État ou reconnu par l'État;
- être inscrits ou faire partie du personnel d'une des universités partenaires de NELGA ou d'un établissement associé;

- retourner à leurs études/à leur lieu d'affectation à la fin de la bourse;
- être ressortissants d'un pays africain;
- obtenir un congé de leur établissement d'origine pour effectuer une étude sur le terrain.

Les femmes et les candidats issus de régions ou de groupes moins privilégiés sont particulièrement encouragés à poser leur candidature.

Les domaines éligibles

Les candidats doivent avoir une formation en gouvernance/gestion foncière ou dans un domaine connexe (par exemple, administration territoriale, économie foncière, planification urbaine et régionale, géomatique, droit...).

Seules les propositions autour des thématiques de : «La notion de la terre parmi les différents groupes ethniques», «Les problèmes résultants de l'incohérence des limites traditionnelles et administratives des territoires», «L'impact économiques des nouveaux acteurs exerçant une pression sur le foncier», seront retenues.

Lieu d'occupation

Les bourses sont valables **sur le terrain (e.g. pour la collecte de donnée)**, dans le cas de cet appel, au Burkina Faso uniquement. La bourse n'apporte pas de soutien financier à la recherche au sein de l'établissement d'origine du candidat (recherche documentaire, rédaction, etc.).

Durée

Les bourses sont valables pour une période **d'un à trois mois**, selon le projet en question et le calendrier du candidat. Seuls les mois entiers sont finançables. La bourse n'est pas renouvelable.

Valeur

La bourse consiste en :

- une allocation de recherche mensuelle de 460 euros;
- une allocation de voyage forfaitaire : 280 euros pour le pays, 430 euros pour les pays voisins, 630 euros pour la région, 980 euros pour l'extérieur de la région.

Conditions générales

La bourse n'est pas destinée à soutenir la recherche documentaire ou la collecte et l'analyse de données secondaires. Ce travail doit être effectué à l'avance.

La bourse ne couvre pas les frais de subsistance. Un mois après la fin de la bourse, le boursier doit fournir un rapport détaillé sur la mise en œuvre de la recherche et ses résultats. La bourse n'est pas renouvelable.

Procédure de candidature

Les candidats seront tenus de :

1. **s'inscrire** en ligne via le portail du DAAD (s'ils ne sont pas déjà enregistré) <https://portal.daad.de/>
2. **suivre** le lien suivant https://portal.daad.de/sap/bc/bsp/sap/z_set_cookie/setcookie.htm?fund_ar=stv&id=57686309
3. **cliquer** sur "Application" (entre "Application and Funding Overview" et "Personal Messages")

Pour toute question technique concernant le portail du DAAD, veuillez contacter exclusivement portal@daad.de.

Les instructions pour le portail sont disponibles ici:

https://www.daad.de/sapportal/hilfe/hb_download/en.html

Documents à soumettre (exclusivement en anglais ou en français)

- Formulaire de demande du DAAD, dûment rempli (disponible dans le portail du DAAD);
- Curriculum Vitae, y compris la liste des publications (le cas échéant);
- une lettre de motivation (1 page max);
- une description détaillée de la proposition de recherche et une description des travaux de recherche antérieurs (max. 10 pages).
- le calendrier hebdomadaire détaillé des travaux de recherche prévus;
- si elles sont disponibles, les lettres d'invitation des personnes/institutions qui seront contactées au cours de la recherche ;

- les copies des diplômes/certificats universitaires avec la note finale correspondante et les transcrits des dossiers pour toutes les années (y compris une explication du système de notation) ;
- une référence récente d'un professeur d'université en mesure de fournir des informations sur les qualifications du candidat.

Date butoir

Les délais suivants s'appliquent:

Date butoir

14 Mai 2023

Début de la bourse

à partir du 1^{er} Août 2023

(La période de financement peut toujours commencer le 1er du mois.)

Critères de sélection

Les critères de sélection les plus importants sont

- un projet de recherche convaincant et bien planifié;
- les résultats universitaires.

Tout document supplémentaire attestant de la pertinence académique de la proposition de recherche ou fournissant des informations sur les activités extrascolaires pertinentes du candidat sera également pris en compte dans l'évaluation.

Contacts

Pour toute consultation avec le DAAD, veuillez contacter

Mme Eva Rothenpieler (rothenpieler@daad.de)

Pour toute question concernant le NELGA, veuillez contacter

Mr Jean-Eudes Fournial (jean-eudes.fournial@giz.de)